



Ministère de l'Intérieur

Ministère de l'Agriculture de
l'Agroalimentaire et de la forêt

Jeudi 13 février 2014

Communiqué de presse conjoint

Lutte contre les vols dans les exploitations agricoles

Le ministre de l'Intérieur, Manuel VALLS, et le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane LE FOLL, lancent un plan d'action pour lutter contre les vols dans les exploitations agricoles.

Ces vols suscitent, depuis plusieurs années, une préoccupation légitime et croissante des agriculteurs relayée par le président de la FNSEA, reçu ce matin au ministère de l'intérieur.

Des mesures destinées à renforcer la sécurité des exploitations agricoles ont été mises en œuvre en septembre dernier et ont commencé à donner des résultats encourageants.

Il s'agit désormais, en s'appuyant notamment sur les bonnes pratiques observées, d'engager un véritable plan d'action pour lutter contre les phénomènes de délinquance qui touchent le monde agricole. Ce plan s'appuie sur les mesures suivantes :

- **Mise en œuvre de plans départementaux dédiés à la sécurité des exploitations agricoles d'ici à mai 2014** : élaborés à partir d'un constat local, partagé avec les différents représentants du monde agricole, ces plans départementaux permettront de définir les axes d'efforts à produire (prévention, protection et intervention) adaptés à chaque territoire. Ils permettront notamment de lutter contre une délinquance locale ;
- **Développer les moyens d'enquête spécialisés face aux structures criminelles organisées** : il s'agit d'appréhender certains vols, manifestement commis par des bandes organisées, dans leurs dimensions nationale et internationale, pour permettre

aux enquêteurs de démanteler les réseaux organisés qui en sont à l'origine. Cette action impliquera un engagement fort des offices centraux de police judiciaire, notamment de l'office central de lutte contre la délinquance itinérante. De même, les instances judiciaires et policières internationales et le réseau des attachés de sécurité intérieure, présents dans de nombreux pays avec lesquels la collaboration est permanente, seront mis à contribution dans le même but ;

- **Renforcer les échanges entre les forces de sécurité et le monde agricole** : un référent sera désigné au sein des groupements de gendarmerie dans chaque département pour offrir un accès privilégié aux exploitants agricoles. Une plateforme d'échanges, comportant notamment un volet « sécurité-prévention », sera mise en place sur Internet. Alimentée par la FNSEA et les exploitants agricoles, mais aussi par le ministère de l'intérieur et le ministère de l'agriculture, elle permettra de partager les constats, de donner des conseils ou de rendre compte des bonnes pratiques.

La lutte contre la délinquance doit concerner tous les territoires et chacun doit pouvoir bénéficier de la même protection, qu'il vive en zone urbaine ou en zone rurale. Un bilan sera dressé en septembre 2014.

Manuel VALLS et Stéphane LE FOLL se déplaceront très prochainement sur le terrain pour se faire présenter les actions concrètes mises en œuvre.